

# EBAUCHE DES OBSTACLES EN GESTION ENVIRONNEMENTALE

---

## LES DECHETS

---

<b>Prévention - Diminution</b>	
Achats, fournitures, approvisionnement	Problème de dispersion des achats : difficulté d'accès à des fournitures saines, durables, avec moins d'emballage... Car petites quantités et peu de temps pour se renseigner
	Grande consommation de papier liée aux questions administratives
Equipement	Distributeurs de boissons : autorisés (= générateurs de déchets)
<b>Tri des déchets ménagers</b>	
Obligation de tri	Manque d'accès à l'information, manque de connaissances des dispositions légales et des solutions existantes
	Manque de compétences et de temps.
Equipement	Manque d'équipement (bacs de tri à disposition des écoles) ou manque d'accès à l'information sur ce qui existe.
	Peu d'homogénéité des offres des intercommunales (inégalités entre écoles)
Opérateurs et services extérieurs	Tri non respecté par la société et nettoyage ou le collecteur privé.
<b>Elimination</b>	
Encombrants	Difficulté d'accès des écoles aux parcs à conteneurs
Déchets dangereux	Difficulté d'élimination des petits déchets dangereux (déchets d'ateliers et de laboratoires - solides et liquides)
	Obligation de faire appel à un collecteur agréé peu importe la quantité = coût
	Lieu de stockage : vétusté, sécurité, équipement
	Mauvaise connaissance des procédures de tri des déchets dangereux

## ENERGIE

<b>Obligations</b>	
Certificat PEB	Manque d'accès à l'information, manque de connaissances des dispositions légales et de ce qui existe
	Manque de compétences et de temps.
<b>Equipement</b>	
Fond des batiments	Vétusté des batiments ; chassis, isolation...
	Cahiers des charges du Fonds des bâtiments scolaires est-il assez contraignant ?
	Difficulté d'intervention sur les batiments ma isolés (par faute de moyen ou d'accès)
ER	En général : absence de visibilité des panneaux PV et de l'autoproduction d'électricité générée par ceux-ci (Jean-Marc Guillemeau)
<b>Opérateurs et services extérieurs</b>	
Eparpillement des prestataires de services	Pas de vue des écoles sur leur consommation énergétique (et eau)
	Difficulté (voire impossibilité) pour les acteurs de l'écoles d'accéder aux compteurs (électricité et chaudière/thermostat) Manque d'accès aux infrastructures de régulation.
	Déresponsabilisation si gestion confiée à un prestataire de service externes
	Blocages au niveau de la relation propriétaire-locataire (réseaux publiques). "Le propriétaire (services des infrastructures) n'est pas impliqué de la même manière que l'école elle-même." >< Libre : dynamique plus active
Achats, approvisionnement (URE)	Ecoles qui font des efforts ne voient pas le retour de l'argent économisé (car PO qui paye les factures)
	Manque de responsabilisation des écoles qui ne reçoivent pas la facture énergie
<b>Accompagnement, soutien</b>	
Suivi Plage (conseillers énergie en FWB)	Suite des responsable énergie au niveau des réseaux ? Au niveau de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles
Suite UREBA (équipement)	Suite (RW) ? Accompagnement des écoles ? Question % remise des dossiers, délais ?

## CADRE DE VIE

---

<b>Eau</b>	
Equipement	Problème d'accès à l'eau potable (d'où boissons emballées = déchets) Vétusté des tuyaux DANS l'école rend eau non potable
	Difficulté de gestion des fuites, pertes....
Eaux usées	<i>Lié à déchets dangereux (coren)</i>
<b>Bruit</b>	
Equipement	Difficulté d'intervention sur les batiments mal insonorisés (par faute de moyen ou d'accès) --> <i>Infrastructures (travaux avec respect normes hygiènes et sécurité)</i>
<b>Sécurité et hygiène</b>	
Propreté	<i>En lien avec déchets</i>
<b>Espaces verts</b>	
Ordonnance pesticides + Décret RW	Difficulté de moyens pour répondre à l'ordonnance : comment s'en débarrasser.
	Manque d'informations et d'outils pour faire autrement
	Manque de connaissances des dispositions légales
	Manque de compétences et de temps.

## ALIMENTATION

---

<b>Gaspillage alimentaire</b>	
<b>Alimentation durable</b>	Possibilité de choisir les fournitures / service traiteur "durable"
	Difficulté de changer les habitudes des cuisiniers ou des fournisseurs
	Manque de temps pour mise en place

## MOBILITE

---

Plan de déplacement scolaire (PDS)	Manque de moyens, de compétences internes et de temps.
	Manque d'information et d'outils
Circulation devant l'école	Manque de lieux adaptés pour déposer les enfants
Sécurité sur le chemin	

**Sources**      COREN  
Joelle Van den Berg  
Jacques Claessens  
Roxane Keunings  
Evelyne Otten  
Jean-Marc Guillemeau